L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 MARS 1857.

Et publié par [illegible] & Co., [illegible] S. DUFOUR, S. HARDY.

La semaine.

[illegible] sont autorisés [illegible] pour les six [illegible] porteurs.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVÉE DE L'ATLANTIC.

Nouvelles d'Europe

DE QUATRE JOURS PLUS RÉCENTES.

New York, 5 mars.—Le steamer *Atlantic*, parti de Liverpool le 18 février, est arrivé à Sandy Hook.

Nouvelles générales.

On assurait que la guerre entre la Perse et l'Angleterre allait être suspendue.

L'empereur a ouvert en personne l'assemblée [illegible] et a prononcé un discours dans lequel il a [illegible] les deux gouvernements, [illegible] sont animés [illegible] même esprit et travaillent conjointement dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation.

Avis commerciaux.

Les avis par le *Persia* ont causé dans le coton une [illegible]. Les ventes des trois derniers jours [illegible] 40,000 balles dont 22,000 prises par [illegible] spéculateurs. Ventes de mardi, 10,000 balles. [illegible] Middling 7 1/8d. Uplands Middling 7 3/4d. [illegible] les farines calmes. Les [illegible] languissantes. Consolidés au comptant, 93 1/4.

Congrès.—Nouvelles politiques.

Washington, 3 mars.—Le Congrès a voté le bill [illegible] du tarif, réduisant les cédules [illegible] 30 pour cent et les autres cédules à 20 pour [illegible] des articles admis en franchise est [illegible].

Le sénat a voté les bills d'allocation de l'armée, de [illegible] des fortifications et de l'intérieur. Le bill [illegible] le général Scott recevra les [illegible] réclame le paiement. [illegible] a été amendé et comprend une allocation de $800,000 pour le dôme du Capitole, et $1,000,000 pour l'aqueduc de Washington.

Washington, 4 mars.—Le Congrès a prolongé sa séance jusqu'à ce matin à 4 heures. Le bill de la [illegible] transatlantiques a été enfin voté, ainsi que [illegible] qui comprend une allocation [illegible] à la législature du Kansas.

La foule est grande à Washington.

Omission de M. Buchanan.—Le cabinet, etc.

Washington, 4 mars.—M. Buchanan a déclaré qu'il [illegible] dans quatre ans pour la [illegible] en faveur de la rigueur [illegible] du serment que doit lui faire [illegible] M. Taney, président de la Cour Suprême des États-Unis.

[illegible] est la présidence est publiée [illegible].

[illegible] n'a pas été ratifié par le président.

Nouvelles d'Europe

ENCORE PLUS RÉCENTES DE TROIS JOURS

ARRIVÉE DU PERSIA.

New York, [illegible] mars.—Le steamship de la malle anglaise *Persia*, parti de Liverpool le 21 février, vient [illegible]. Les nouvelles qu'il apporte sont de trois jours plus récentes que celles reçues par l'*Atlantic*.

Nouvelles commerciales.

[illegible] 21 février.—Les avis reçus par le *Persia* [illegible] hausse sur ce marché, qui [illegible] depuis le départ de l'*Atlantic* [illegible]. Les ventes de la journée d'hier s'élevaient à [illegible] d'une manière calme, [illegible]

[illegible] Liverpool est de 515,000 balles [illegible] américaines.

[illegible] New-Orleans très ordinaire est coté [illegible].

[illegible] fermes.—Le maïs a baissé de 6d. [illegible] de Wheat sont fermes. Les [illegible] comptant.

Nouvelles générales.

[illegible]

Législature de la Louisiane.

[illegible]

Marché de New-York—6 mars—Farine, ferme [illegible]. Les ventes de la journée 4000 [illegible].

Théâtre d'Orléans.—Les citoyens de tous les partis et de toutes les opinions qui ont l'amour [illegible] de la Nouvelle-Orléans, présentent comment à la [illegible] protestation [illegible]. Les signataires [illegible]

Les dernières dépêches de Baton Rouge nous [illegible]

[illegible]

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—*Bénéfice de Madame Vézian*.—Madame Vézian, la charmante [illegible] du Théâtre d'Orléans, fait un appel à la bienveillance proverbiale de notre public. [illegible] de *Mathilde* dans le *Démon de la Nuit* [illegible] *Une Aubaine*, vaudeville en [illegible] *Le Loup de mer*, drame en deux [illegible] de la Nouvelle-Orléans, Mesdames Laroux et Richer et MM. Lacroix, Carrier, Magne et Duvasta [illegible] de leur talent à la bénéficiaire.

Nous n'avons pas besoin de rappeler les titres nombreux de Madame Vézian à la bienveillance des orléanais. Dans un emploi où l'on est en évidence que beaucoup d'autres [illegible] fait preuve de beaucoup de zèle, de bon goût et d'intelligence. Madame Vézian est une gracieuse et jolie femme [illegible] et ne peut qu'attirer [illegible] des qualités réelles et distinguées de l'artiste. Les habitués du théâtre [illegible] dimanche, nous n'en doutons pas.

[illegible] représentation de la *Fronde* [illegible] opéra comique où Madame [illegible] et MM. Junca, Magne et Colson ont [illegible] succès jeudi dernier. Il y [illegible].

Mme de La Grange donnera sa première représentation au Théâtre d'Orléans, lundi prochain [illegible] le rôle de Lucie dans [illegible]. Le bureau de location [illegible] de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, et les personnes qui voudront se procurer des places devront s'y présenter.

CHRONIQUE LOCALE.

Hôpital de Charité.—Le rapport de cette institution [illegible] courant, présente le résultat suivant:

Admis	155
Renvoyés guéris	139
Morts	14
Restés en traitement	559

Non Signanie.—[illegible] Christian Hafner, [illegible]

En prison.—John Clark [illegible] de M. John H. Clark, recruteur [illegible] avant de comparaître devant le recorder Fabre.

Sous caution.—David Kelshar, compromis dans l'affaire de vol commis envers Mme Jossie Wheeler, [illegible] devant le recorder [illegible].

En cour criminelle.—Henry Colmus et Michael Hook accusés d'avoir assailli à coups de fouet [illegible] par le recorder Fabre. Ils ont [illegible] de $500 chacun.

[illegible] d'avoir obtenu de M. Geo W. [illegible] $100 sous de faux prétextes, [illegible] même cour par le recorder [illegible]

Attentat à la pudeur.—Wm Thomas a été [illegible] devant le [illegible] 48, il y a environ deux semaines [illegible]

Enquête.—Une enquête a été tenue hier, sur le corps de John Aker, allemand âgé de 47 ans, trouvé mort dans une chambre à Alger.—Verdict, mort d'apoplexie.

1re Cour de District.—(Juge J. B. Robertson) Oscar Pampart, sous accusation d'assaut et batterie, a été jugé et acquitté.

Un tribunal spécial de propriétaires d'esclaves a été formé et devra juger samedi prochain 14 courant plusieurs esclaves.

Alexandre Puckett, sous caution pour assaut et batterie, ne s'étant pas présenté en Cour à l'appel de son affaire, le cautionnement a été déclaré forfait.

Les affaires suivantes ont été mises hors de Cour pour cause de "nolle prosequi": Bruno de Lucas, W. Saunders, M. Shuck, James D. Ryan et Thos Hannon.

Vente de liqueur.—H Blaise a comparu hier, devant le recorder Solomon, sous l'accusation d'avoir vendu des liqueurs à des esclaves, en contravention avec la loi. L'accusation a été portée par M. Perry Lyon.

Assaut et batterie.—Wm Sutherland a comparu hier devant le recorder Stith sous l'accusation d'avoir terrassé S B Morrison, hier soir sur la levée.

H G Young accusé d'avoir violemment frappé John Fletcher à la tête, et ce dernier accusé d'avoir donné des coups de pied à Young lorsqu'il était entre ses mains ou watchman, ont fourni caution pour comparaître à l'audition de leur cause.

Michel Myer a également été admis à fournir caution pour répondre à l'accusation portée contre lui par Charles Fiss, (bar keeper) au café Wabash. Ce dernier prétend que l'accusé s'est armé d'un pistolet et l'a menacé de faire feu sur lui.

D. Dawson, accusé d'avoir insulté et frappé N. Alment à l'encoignure des rues Bourbon et Bienville, a été arrêté hier et conduit devant le recorder Fabre. Cautionnement.

Entre époux.—Patrick Noon et sa femme, assistés de P. Coyle et sa femme, ayant mené à Edward Barnes et sa femme, des ou tres de leur colère ont été mis sous caution par le recorder Stith.

L'anglais. Nous ne cesserons de répéter à tous les Européens qui viennent s'établir ici, de ne pas perdre de temps, d'apprendre la langue du pays s'ils veulent réussir n'importe dans quelle branche de commerce.

Nous leur dirons de plus, que pour réussir à le parler et le comprendre, inutile de l'essayer avec des grammaires, ce sera en vain.

C'est par la PRATIQUE seule que les oreilles s'accoutument aux sons, et la langue à la prononciation.

Après quelques semaines d'exercices pratiques, à l'établissement du Prof Brette, 13, rue St Charles, ils seront promptement à même de comprendre et de parler cette langue.

Les prix sont à la portée de tous.

LES PLACERES D'OR EN CHIHUAHUA.

On écrit de Chihuahua:

Jamais je ne vous ai écrit dans des circonstances aussi palpitantes d'intérêt qu'aujourd'hui: la découverte d'un placer d'or dont la richesse surpasse tout ce qu'on a trouvé de plus riche en Californie a fait sortir, pour un moment, les bons habitans de Chihuahua de leur apathie ordinaire, et une expédition se prépare, sous les auspices de M. Pablo J. Porras, pour aller prendre possession de ces précieux trésors.

Depuis déjà longtemps, on savait qu'il existait un placer plus ou moins riche, dans les environs de la laguna de Jaco; mais comme une *rancheria* de Comanches hostiles, comptant de 80 à 100 guerriers, était campée sur l'endroit même, personne n'avait guère osé se hasarder pour aller vérifier le fait. Il y a quelque temps, une expédition de cinq ou six hommes fut envoyée à la recherche de l'or; mais ceux qui la composaient furent poursuivis par des Comanches, qui ne leur laissèrent pas le temps de se livrer à leurs recherches; ils fuyaient aussi rapidement que possible; mais ils furent retardés par un accident: tout d'un coup, s'était mis à boiter, sans qu'on ait eu le temps de s'enquérir de la cause de ce fâcheux accident.

Enfin, les explorateurs arrivèrent en lieu de sûreté, et là, ils levèrent le pied du pauvre animal pour s'assurer de la nature de son mal: mais quelle ne fut pas leur surprise de trouver un morceau d'or, d'une assez forte dimension, dans le sabot de maître Anboron. Cette circonstance fit dire aux plaisants qu'Asinus était le plus habile ingénieur de cette compagnie d'exploration.

Dernièrement, un homme brave et aventureux se hasarda, avec deux compagnons, à aller reconnaître ces lieux. Deux fois il fut chassé par les Comanches; mais la troisième fois, il réussit à tromper leur vigilance, arriva jusqu'au dépôt aurifère et ramassa à la hâte, dans le premier endroit venu, un peu de terre qu'il mit dans un sac et qu'il attacha derrière sa selle. Il n'y en avait pas plus de vingt-cinq livres pesant. A peine avait-il pu terminer cette opération, que les Comanches avaient retrouvé sa trace et étaient déjà à sa poursuite. Dans leur fuite précipitée, notre homme et ses deux compagnons furent obligés de jeter jusqu'à leurs provisions de bouche pour alléger leurs chevaux; mais M. Solis, c'est le nom du chercheur d'or, préféra s'exposer à mourir de faim plutôt que d'abandonner son sac de terre. Il eut le bonheur d'arriver sain et sauf à Chihuahua; puis, lavant son arrobe de terre, en présence de plusieurs personnes respectables et dignes de foi, il en retira quatre onces et demie d'or. Quatre onces et demie d'or, pour une arrobe de terre prise à la superficie, dans un terrain d'alluvion de plusieurs mètres de profondeur! Qui peut calculer les richesses se trouvant, incontestablement, dans le fond!

"Ce placer, dont l'extension n'est pas connue, est situé à environ une lieue du Rio Bravo del Norte, à quelques lieues de la rive droite du Rio Conchos, vers le Sud, et dans la direction de ces vastes et riches plaines encore inexplorées qu'on connaît sous le nom de *Bois'n de Mapimi*.

"La lagune de Jaco, qui se trouve dans les environs, est un joli lac salé, mais qui reçoit plusieurs ruisseaux d'eau douce; la végétation n'est pas très riche auprès du lac, mais les pâturages sont très abondants et de la meilleure qualité. Toute la terre des environs est d'une fertilité prodigieuse. Dans la Sierra qui se trouve à l'Ouest du placer, existent de riches mines d'argent que la présence des indiens a empêché d'exploiter jusqu'à ce jour. Ces indiens ne sont redoutables que réellement, et la toute confiance en l'expédition qu'arme en ce moment M. P. J. Porras, son intelligence, son intégrité, sont également une grande garantie pour les actionnaires de l'entreprise.

La première chose que feront les expéditionnaires sera un camp retranché où ils seront tous aussi bien en sûreté que dans une grande ville.

La distance de Chihuahua au placer n'est pas de plus de soixante lieues; la grande proximité des nouveaux établissements du Texas et même de San Antonio, d'où il vient souvent des convois de charrets, procurera aux nouveaux immigrants toutes les ressources dont ils auront besoin, à des prix comparativement réduits.

Pour le moment, l'or a fait oublier à Chihuahua les divagations des politiques; personne ne pense plus au gouvernement que pour se souvenir que, depuis tant d'années, toutes ces immenses richesses ont été livrées par une certaine de misérables barbares, sans qu'on ait jamais fait une tentative sérieuse pour les soumettre ou les chasser.

Les Algériens au Caire.

Il y a trois mille Algériens au Caire. Dans ce pays où le souverain méprisé regardent les Arabes égyptiens. "Vous n'êtes que des serfs et des esclaves, leur disent-ils, *moi je suis Français*."

Le principal privilège dont ils jouissent, en cette qualité, consiste en ce qu'ils échappent à la rigueur commune des coups de bâton, à laquelle tout Égyptien est soumis.

On raconte une anecdote assez originale.

Dernièrement, dans une des rues, ou plutôt des ruelles du Caire, deux individus se prennent de querelle; ils ne tardent pas à en venir aux coups; la police intervient et les conduit devant le juge.

Celui-ci examine l'affaire tout en fumant sa pipe. L'un des accusés reprochait à l'autre d'avoir regardé sa femme de trop près; le second niait le crime et se défendait en disant que c'eût été commis, il eût été assez puni, la femme en question était affreuse. A son tour il accusait la partie adverse de l'avoir attaqué sans raison et frappé avant toute explication.

Les plaidoyers terminés, le juge, avec l'impartialité qui distingue cette institution dans les pays turcs, renvoya les parties dos à dos, en ordonnant qu'on appliquât quinze coups de bâton à chacune.

Les sentences de ce genre, malgré leur fréquence, sont ordinairement suivies de grandes lamentations. Les Egyptiens sont malins, et ils cherchent toujours à faire croire qu'ils n'ont pas l'habitude d'être battus.

Cette fois les gémissements des deux condamnés furent plus désespérés que jamais. L'Algérien surtout se distinguait par l'énormité de ses soupirs et l'abondance de ses larmes. Il faut qu'on sache au surplus que la bastonnade n'est pas un jeu d'enfant. La courbache dont on se sert pour infliger cette torture, est une baguette longue d'un peu plus d'un mètre, amincie par le bout et taillée dans la peau de l'hippopotame. C'est dur et flexible. Pour y donner plus de souplesse encore, on enduit d'une matière grasse la partie inférieure.

Quand vint le moment d'exécuter l'arrêt, l'Algérien se jetant à genoux supplia le juge de suspendre son supplice jusqu'après celui de son adversaire:

"Il m'a faussement accusé, dit-il, il m'a attaqué en traître, injurié et frappé; je demande à la haute justice qu'elle m'accorde au moins la satisfaction de le voir punir avant moi."

En bon Turc, le juge, comprenant tout le plaisir qu'on peut éprouver à contempler le supplice d'un ennemi et croyant, d'ailleurs, devoir quelqu'adoucissement à l'Algérien, dont la culpabilité ne lui était pas parfaitement démontrée, accueillit favorablement sa requête. L'Algérien put donc savourer sa vengeance.

Il vit la terrible courbache s'abaisser et se lever quinze fois sur les pieds nus et sanglans de son accusateur; il entendit ses hurlemens et fut témoin de ses contorsions.

L'affaire terminée, les parens et les amis de la victime l'entourèrent, suivant l'usage, et l'emportèrent, car il n'était pas en état de jouir à son tour du supplice de son adversaire.

Le moment était venu où celui-ci devait subir l'arrêt du juge. Les exécuteurs s'avancèrent vers lui, mais il recula de quelques pas, fit un geste négatif, en s'écriant:

—Non pas! on ne me frappe pas, moi; on ne me donne pas de coups de bâton, ni sur le dos, ni autre part. Je suis Français, voilà mes papiers!

On examina les pièces qu'il présentait, et on reconnut que ses réclamations étaient fondées. Il fallut le livrer au consulat de France, qui ne fait pas donner de coups de bâton.

—Que ne disais-tu cela plus tôt? s'écria le juge de mauvaise humeur.

—Pas si sot, répondit l'Algérien, vous n'auriez pas fait battre l'autre.

MALADIE DES POMMES DE TERRE.—Nous trouvons dans la *Revue des cours publics*, publiée à Paris, sous la direction de M. Odyse Barrot, une leçon très intéressante de chimie appliquée à l'industrie, où M. Payen traite, entre autres choses, de la maladie des pommes de terre. Nous en extrayons le passage suivant:

Un champignon, que M. Montague a nommé *botrytis infestans*, a, depuis une dizaine d'années, causé dans nos campagnes des ravages désastreux pour l'alimentation générale, en s'attachant aux pommes de terre.... Ce champignon attaque d'abord la partie foliacée de la plante, puis, par les canaux séveux pénètre dans le tubercule même dont il détruit la fécule. Pendant quelque temps on crut qu'il fallait chercher la cause du fléau dans la dégénérescence de la plante; mais de nouveaux semis de tubercules importés exprès du Pérou ne furent pas d'avantage exempts des ravages et force fut aux cultivateurs de reconnaître la justesse des observations faites par M. Montagne au microscope. C'est surtout vers le mois de juin et de juillet que la maladie sévit avec le plus d'intensité.

La Société centrale d'agriculture en a déduit au moyen de préservation qui produit d'excellents résultats en augmentant même la production des pommes de terre; c'est de planter les tubercules en automne et de les cueillir avant que le fléau ne se soit répandu, puis de faire une nouvelle plantation après cette première récolte. Le champignon, en effet, attaquant d'abord les tiges, n'a aucune action sur celles de la première récolte qui sont arrachées avant son invasion et, à ce moment, les tiges de la seconde ne sont pas encore sorties de terre. Il est donc préférable de cultiver des pommes de terre hâtives.

FEUILLETON.

LA JEUNE ALLEMAGNE

OU

LES YEUX DE MA TANTE.

II.

LE DOCTEUR MŒNCH.

C'était, comme l'avait dit le général, un homme de talent que le docteur Mœnch. Il avait fait d'excellentes études en France et en Allemagne, et aurait pu arriver à une haute position; par malheur ou plutôt par bonheur pour lui, il était sans ambition. Il avait gagné, jeune encore, une fortune honorable; un autre aurait cherché à la doubler; lui ne songea qu'à la bien placer. Il y a des gens qui n'ont pas plutôt acquis ou reçu de leurs parens cinquante ou cent mille livres de rente, qu'ils ne sont plus préoccupés que d'une seule idée: c'est de trouver une femme qui leur en rapporte autant.

Le jeune docteur fut plus sage. Il acheta du bonheur pour son argent. Il demanda en mariage une jeune fille pauvre et charmante, qu'il aimait depuis long temps. Ce fut au bout de quatorze ans seulement, qu'un enfant vint enfin combler les vœux du docteur, bonheur qui lui coûta cher, car sa femme mourut en lui donnant un fils.

Dès ce moment, c'est en se vouant aux souffrances des autres que le docteur cherchà à oublier les siennes. Il se consacra tout entier au jeune Godfried, son fils, et à ses clients. Il n'était étranger à aucun chagrin, insensible à aucune douleur, et le récit du général l'avait profondément ému.

Depuis cette confidence, il était évident que le comte allait mieux; mais il n'était pas encore entièrement guéri, lorsqu'un matin, M. Mœnch entra dans sa chambre et lui demanda comment la nuit s'était passée.

—Mal. J'ai fait de mauvais rêves.

—Parce que vous ne prenez pas assez d'exercice, parce que vous restez enfermé dans ce vieux château.

—Le moyen d'en sortir, quand on ne peut marcher!

—Parce que vous n'essayez pas. Voilà aujourd'hui une superbe matinée d'hiver. Je vous donnerai le bras.... Allons! dit-il en souriant, pas de rébellion contre l'ordonnance du médecin.

On enveloppa le malade d'épaisses et riches fourrures. Deux domestiques le suivirent attelés à un traîneau destiné à ramener le maître en cas d'accident, et le comte sortit du château, appuyé sur le bras de M Mœnch.

—Docteur, vous faites tout ce que vous voulez de moi.

—J'en veux faire d'abord un homme bien portant.

—Où irons-nous, à quelques pas d'ici?

—Non vraiment, chez moi.

—C'est trop loin.

—Pour abréger le chemin, je vous raconterai une histoire.

—Il faut qu'elle soit bien intéressante.

—Je ne réponds de rien. Nous parlions de France...... j'ai écrit dernièrement à Paris.

—En vérité, dit le comte, oubliant tout à coup sa fatigue.... et à qui avez-vous écrit?

—A un vieil ami à moi, pour le prier de m'apprendre ce qu'était devenu M. d'Albray, colonel en mars 1814.

—Ah! dit le général avec émotion et en s'appuyant sur le bras du docteur, et il vous a donné des renseignemens?

—Très circonstanciés. M. d'Albray, à la suite des batailles de Montereau et de Montmirail, avait été nommé, avec justice, colonel d'un régiment dont il s'était trouvé, au bout de quelques mois, le plus ancien officier. Blessé dangereusement devant Paris, il avait suivi l'armée impériale dans sa retraite sur la Loire.... Là, il avait attendu les événemens et peut-être la récompense due à ses services. C'est alors qu'il obtint de son pays....

Une position honorable? s'écria le général.

—Sa destitution, répondit froidement le docteur, son renvoi et sa mise à la demi-solde.

Le général garda le silence.

—Il paraît, continua le docteur, que les soldats de la Loire étaient alors traités de brigands et que le titre d'officier à la demi-solde accordait l'exclusion de toutes les places du gouvernement.... c'est-à-dire le droit de mourir de faim, si on ne trouvait le moyen de se livrer à quelque industrie particulière. C'est ce que fit l'ex-colonel d'Albray. Il possédait quelque héritage de son père et le peu d'argent dont il pouvait disposer dans une maison de commerce....qu'il ait à la fin.

Le général tressaillit et changea de nouveau.

—Vous souffrez, général, lui dit le docteur en le soutenant. Voulez-vous que nous nous arrêtions?

—Non.... non.... poursuivez.

Le général continua péniblement sa marche et le docteur son récit.

L'ex-colonel d'Albray entra alors comme commis chez un banquier, il travaillait depuis le matin jusqu'au soir, aux appointemens de cent louis par an. C'est avec cela qu'il faisait vivre sa femme et ses enfans.

—Ah! il avait des enfans? s'écria le général en rougissant.

—Deux filles charmantes.... l'une de quinze ans, l'autre de seize, et un dernier enfant venait de naître, un garçon que sa mère a nourri elle-même. Tout cela vivait dans un faubourg de Paris où le loyer était moins cher. Mais le colonel, dont la santé était chancelante et dont les blessures se rouvraient souvent, épuisait ses forces dans ces longs voyages de chaque jour de sa mansarde à son bureau.... il tomba malade.

Le général, visiblement ému, réunit toutes ses forces et continua à marcher jusqu'à la maison du docteur qui n'était plus qu'à quelques pas de là; il se laissa tomber sur un banc vert qui était devant la porte, puis il dit au docteur avec une impatience fiévreuse:

—Continuez.... continuez de grâce.... M. d'Albray était malade?....

—Oui, c'était en hiver, et, comme nous le soupçonnions l'autre jour devant votre cheminée, le bois était cher, le pain aussi, la misère arrivait......Quant à la souffrance, il y avait longtemps qu'elle était installée au logis; la pauvre mère soignait à la fois son mari et son fils.

Le général essuya une larme.

Quant aux deux jeunes filles si fraîches, si belles, si adorables, elles soignaient tout le monde et priaient pour tout le monde...... même pour leur oncle d'Allemagne.

—Pour moi? s'écria le général.

—Oui, pour vous.

—Ah! qu'elles viennent!.... qu'elles viennent!... s'écria-t-il en ouvrant les bras; je les attends, je les recevrai.

—Il est trop tard, poursuivit le docteur d'un œil morne, elles ne sont plus.

—Que dites-vous là?

—Envolées vers le ciel, comme des anges qu'elles étaient, envolées près de ma femme bien-aimée!

Le docteur cacha sa tête dans ses mains et le général resta quelques minutes anéanti. Enfin, revenant à lui, après un instant de silence:

—Allons! dit-il et comme faisant un effort pénible, allons! je verrai M. d'Albray, je le recevrai; oui, docteur, je lui pardonne!

—Trop tard, répondit celui-ci d'une voix sourde, il est mort!

—Mort? lui aussi!

—Lui aussi! Le fléau destructeur qui venait de la Russie et qui avait traversé l'Allemagne, le choléra, sévissait alors à Paris. Il a frappé le père, déjà souffrant, et, plus tard, les jeunes filles, épuisées par les veilles et la fatigue. Votre sœur, restée seule, a survécu à tous les siens. Mais, pour nourrir son jeune fils, son dernier enfant......il lui a fallu, malade elle-même, travailler de ses mains.

—Ah! s'écria le général, la comtesse Amélie, ouvrière!

Ce premier cri avait été arraché par l'amour-propre, le second le fut par le regret et le remords.

—Qu'elle vienne! continua-t-il, qu'elle reprenne sa place au château de nos pères! qu'elle vienne, elle et son fils! je le veux.—Écrivez-le-lui, docteur, qu'elle l'apprenne au plus tôt.

—Dites-le lui donc, vous même! s'écria le docteur en ouvrant la porte de sa maison, elle est là!

—Ma sœur?

—Je l'ai fait venir, décidé à la garder, si vous la repoussiez.

Le général jeta un cri, se leva vivement, et seul, sans un bras qui le soutint, il courut, il s'élança dans la maison du docteur, et près d'un lit, où gisait une pauvre malade, il tomba à genoux en s'écriant: Grâce! grâce, ma sœur!......

III.

LE CHIEN DU CHATEAU.

Pénible fut cette première entrevue entre le frère et la sœur. Nous en passerons les détails; il y a dans le cœur de tous les hommes, même les plus égoïstes, certains momens d'entraînement et de chaleur factice qui ne prouvent rien: des momens où ils ont de l'éloquence, de l'attendrissement, des larmes mêmes, des larmes de bonne foi qui viennent d'une sensibilité nerveuse......Ils se persuadent à eux-mêmes qu'ils sont émus; ils le sont en effet, mais comme on l'est au théâtre, d'une émotion qui vient de la tête et non du cœur, et qui finit avec la représentation.

Ce fut là, à peu de chose près, l'histoire du comte de Donnersberg, une fois que sa sœur Amélie et son neveu Oswald d'Albray furent installés au château. On avait beaucoup pleuré et même sangloté, on s'était beaucoup embrassé, on avait répété à profusion: ne songeons plus au passé, le passé n'existe plus. Mais il est des souvenirs trop douloureux pour s'effacer jamais, et entre amis, entre parens surtout, qui ont eu l'un envers l'autre de grands torts, on pardonne, mais on n'oublie pas.

Amélie, d'une nature douce et bonne, eût pu faire exception; elle était toute disposée à regarder le passé comme un rêve; voyant son fils heureux, elle ne songeait déjà plus aux injustices dont elle avait été victime, et n'éprouvait, avec son frère, ni gêne ni embarras.

Le général était moins à son aise; sans se l'avouer à lui-même, et sans se rendre compte du sentiment qu'il éprouvait, il gardait presque rancune à sa sœur du mal qu'il lui avait fait; et si parfois il se trouvait généreux, c'était de ne pas lui en vouloir davantage. Et puis, il faut le dire, il y a deux personnages bien distincts dans le noble comte: l'homme malade, et l'homme bien portant. La sensibilité lui revenait avec la souffrance; il comprenait alors, pour les autres, la bonté et la pitié, le tendre intérêt enfin, qu'il réclamait si impérieusement pour lui-même; la bonne santé au contraire lui rendait tous ses défauts: l'égoïsme, l'orgueil et la fatuité.

Dès qu'il avait fièrement jeté à l'écart la robe de chambre du malade, on voyait tout à coup, sous l'uniforme du général ou sous l'habit du chambellan, reparaître l'ambitieux et surtout l'homme à bonnes fortunes! Les femmes avaient été la passion de sa jeunesse; c'était encore celle de son âge mûr. Les galantes conquêtes flattaient toujours son amour-propre, et il faut convenir que sa position et sa fortune lui en valaient encore parfois quelques-unes, quelques-unes du moins dont on parlait....celles-là surtout étaient les plus précieuses à ses yeux.

Il habitait donc souvent la cour et rarement ses domaines; il laissait ainsi la plus grande partie de l'année sa sœur seule au château de Donnersberg, ce qui ne contribuait pas peu à entretenir, entre eux, des relations bienveillantes et amicales. Le retour du général était attendu sans impatience; et l'annonce de son départ toujours reçue avec résignation, surtout par Oswald, à qui sa mère avait pris soin d'inspirer pour son oncle un tel excès de respect et de soumission, que le pauvre enfant tremblait de crainte en entendant sa voix.

Oswald avait quatre à cinq ans lorsque lui, fils d'un officier français, rentra avec sa mère, la comtesse Amélie dans le château des rois et comtes de Bohême, ses ancêtres maternels. Les scènes de mort et de misère dont son enfance avait été témoin, avait laissé dans sa mémoire, bien jeune encore, des traces ineffaçables. Plus d'une fois dans les riches salons de Donnersberg, sur le balcon au pied duquel coulait la Moldaw, il demanda à sa mère et au docteur ce qu'étaient devenues les murailles nues de la mansarde et la toiture dont les tuiles mal jointes laissaient tomber la pluie sur son berceau.

Du reste, le docteur Mœnch trouvait qu'Oswald était un charmant petit garçon, presque aussi gentil que son fils Godfried. Oswald avait d'abord des cheveux et des yeux noirs, ce qui est une beauté rare en Allemagne, où tout le monde est blond, et dans son regard brillaient déjà l'esprit et l'intelligence, et surtout la bonté. Aussi tout le monde l'aimait au château!

Sa mère d'abord, cela va sans dire; puis le curé du village, M. Berthold, qui lui servait d'instituteur; puis le petit Godfried, son camarade, qui partageait ses études et ses jeux; enfin, tous les gens du château avec qui il n'avait ni humeur, ni caprice, ni fierté, et qui trouvaient leur jeune maître charmant, surtout quand ils le comparaient à leur noble maître, le comte Donnersberg.

Quant à celui-ci, qui n'avait jamais aimé personne, il n'y avait pas de raison pour qu'il fit une exception en faveur de son neveu, et il était resté à son égard dans la plus complète indifférence, ne pensant guère à lui que quand il le rencontrait sur son passage; mais alors les épais sourcils du comte se croisaient d'une manière si peu prévenante, qu'Oswald, en l'apercevant venir de l'extrémité d'une allée, avait pris l'habitude de se cacher, me me quand il ne faisait rien de mal, et sans autre avantage que celui de se priver de la vue de son oncle.

C'était en lui une crainte instinctive, et l'on aurait pu croire que cette antipathie innée venait de son père et du sang français qui coulait dans ses veines; non pas que sa mère et le docteur Mœnch ne lui répétassent, chaque jour, tout ce qu'il devait à son oncle, et combien il devait l'aimer; le pauvre enfant y faisait tous ses efforts sans trop y réussir, et il avait fini par placer le général au nombre de ces divinités redoutables, auxquelles on accorde la crainte et le respect, faute de mieux.

Les premières années de l'éducation d'un enfant, le développement successif de ses facultés et de son caractère seraient un sujet d'étude aussi intéressant pour ses parens qu'ennuyeux pour le lecteur, et nous passerons rapidement sur les temps classiques de notre héros. Il arriva cependant à cette époque un fait tellement important, que, dans notre conscience d'historien, nous nous ferions scrupule de le passer sous silence.

Les chevaux paraissaient à Oswald la plus belle chose du monde. Il s'était mis au mieux avec le cocher et les palefreniers, qui, lorsqu'ils étaient surs de ne pas être vus, plaçaient l'enfant sur le dos de *Bucéphale*, de *Blucher*, ou du *Prince Charles*, et lui faisaient faire ainsi quelques pas dans la cour où l'on pansait ces nobles coursiers. Mais qu'il y avait loin de là à une promenade en plein air et au grand galop, comme celle à aux, quelles le général se livrait tous les jours! C'était l'ambition, le rêve d'Oswald, chaque âge a les siens, et l'enfant, après de longues réflexions, crut avoir enfin trouvé le moyen de satisfaire ses désirs.

Le général avait un chien superbe et qu'il aimait beaucoup, c'était un chien qui lui venait des Erzgebirge, montagnes de mines, situées entre la Bohême et la Saxe. C'était d'une haute taille, il une garde excellente, et n'obéissait qu'à une seule personne, au général, qu'on en était extrêmement flatté, et cela entrait beaucoup dans la faveur dont Cerbère jouissait auprès de son maître.

C'est ce fidèle et farouche serviteur qu'Oswald avait entrepris de corrompre et de séduire. C'est vrai que, pendant tout un mois, il y employa la moitié de son déjeûner. L'animal se laissa séduire; mais il se laissa un aussi tellement séduit et dévoué que l'aimait, adopté, oubliant sa fierté et sa dignité de chien, avait consenti à faire pour Oswald un métier de cheval. Il laissait le jeune écuyer s'élancer sur sa croupe obéissante et emporter ainsi au grand galop, dans les allées du parc.

Il va sans dire que, pour se livrer à ses exercices d'équitation, Oswald choisissait les jours où son oncle était hors du château, certain de n'être trahi par aucun des domestiques de la maison. Quant à la comtesse Amélie, dont la santé s'affaiblissait chaque jour, elle ne sortait presque pas de sa chambre. Le curé était à son presbytère et le docteur à ses malades.

Un jour donc Oswald esait un thème ou une version dans une des tourelles du château qui lui servait de chambre et de cabinet de travail, lorsqu'il entendit un galop de cheval. Il ne se trompe pas. On lève la herse du château; c'est son oncle qui, à peine descendu, éperonne, la cravache à la main et prêt à partir; c'est-à-dire qu'il se rend à Prague ou il est attendu. La matinée est superbe, le soleil brille et le parc est là, celui de verdure. Oswald abandonne les thèmes et les versions qu'il a toujours le soin de retrouver les jours de pluie. Il court à la loge de Cerbère qu'on tenait toute la journée enchaîné et pour passer le délivrer, et le chien bondit de joie en le remerciant d'une liberté que le jeune tyran compte bien confisquer à son profit.

Il faut voir Oswald s'élançant intrépidement sur ce cheval improvisé, ce chevalier sauvage sans bride et sans frein, jamais cavalier lancé dans les déserts de l'Afrique, jamais Mazeppa dans les plaines de l'Ukraine, n'a pressé avec plus d'ardeur les flancs de son coursier. Il dévore l'espace, il fait voler en tourbillon le sable des allées, il anime, du geste et de la voix, son coursier dont les aboiemens ont répondu.... lorsque tout à coup.... ô terreur! il apparait à l'extrémité d'une allée, Oswald aperçoit son oncle, le général lui-même, qu'il le formidable hop! arrête tout à coup le cheval et le jeune cavalier.

Le chien s'arrête et tombe aux pieds de son vrai maître, de l'ancien, entraînant dans sa chute son infortuné cavalier, qui, la tombe engagée sous son coursier, ne peut se relever et s'enfuir. Il l'essayerait en vain; une main de fer vient de saisir son oreille et la secoue jusqu'au sang.

Que de crimes à la fois! abandonner, à l'heure du travail, sa version commencée, labourer les allées du parc! corrompre le chien de Monseigneur! plus encore: avoir et approuvé un chien de garde que la nature de ses instincts obligeait à être féroce! il n'y avait plus de pardon à espérer; le coupable sentait bien qu'il allait être condamné.... et se résignait d'avance au châtiment; mais il ne s'attendait point à celui qu'on allait lui infliger!.... le fouet!....

Tel fut l'arrêt du général, et le palefrenier qui reçut l'ordre de l'exécuter. Pauvre Oswald! Malgré son indignation, malgré sa colère, ses larmes de rage et sa résistance désespérée, rien ne put le sauver de cet affront! Hâtons-nous de dire que le cocher chargé de compter les coups, en escamota la moitié, que le palefrenier ne frappait qu'à regret, et que le chien hurlait de douleur.

Dès ce moment, toute affection pour son oncle devint impossible dans le cœur d'Oswald, et la comtesse Amélie, désolée du désespoir de son fils et froissée dans sa fierté maternelle, sentit renaître contre son frère, tous ses anciens griefs.

Quant au général, rentré dans son appartement, il eut un accès de goutte terrible, qui dura deux mois et qu'il ne pardonna jamais à son neveu.

Le docteur Mœnch, en apprenant tous ces désastres, comprit que lui seul encore pouvait les réparer et ramener la paix au sein de la famille. L'entreprise était difficile; mais le général souffrait, et nous avons vu que, dans ces momens là, le médecin était tout puissant.

Il obtint donc, non sans peine, le pardon du neveu et l'oubli de tout ce qui s'était passé. Il fit plus.

Le comte de Donnersberg avait de l'orgueil. C'était la base de son caractère. Aussi c'était toujours à cet auxiliaire que le docteur s'adressait. Nos défauts bien exploités rapportent souvent plus que nos bonnes qualités. M. Mœnch fit comprendre à son malade que son nom, son rang, la haute position qu'il occupait, lui imposaient l'obligation de donner à son neveu une éducation de gentilhomme, moins pour ce neveu que pour lui-même comte de Donnersberg. Il lui démontra qu'un gentilhomme ne saurait commencer ses exercices de trop bonne heure; que, lui, comte de Donnersberg, montait à cheval et faisait des armes dans la perfection, avant l'âge de quinze ans. Tout cela fut dit entre deux consultations, et le résultat de cet entretien, que le docteur savait quitter et reprendre à propos, fut que l'on donnerait au jeune Oswald un maître d'équitation et un maître d'armes.

[*A continuer.*] EUGÈNE SCRIBE.

Aux citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Attendu que la Législature de cet État délibère sur un bill intitulé: « Acte relatif aux élections dans la paroisse d'Orléans, » qui est une insulte pour le peuple de cette paroisse, qui, par sa tyrannie et son oppression, n'a pas d'égal dans les annales législatives de ce pays, et qui, s'il est adopté, supprimerait virtuellement les franchises de la population de la Nouvelle-Orléans et ne pourrait convenir à la soumission d'aucun citoyen respectant les bienfaisantes institutions de son pays ainsi que les droits du peuple garantis par la constitution et les lois;

Les soussignés, dans le but de se préparer au coup que se proposent tyranniquement de porter à cette malheureuse ville des personnes qui n'ont aucune espèce d'intérêt à sa prospérité, invitent instamment les citoyens de la Nouvelle-Orléans à prendre telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits et parer aux éventualités que pourrait faire naître l'adoption d'une mesure aussi inique.

Wm Low, Wm W Stephens, John F Losse, Michael Lamonick, Jas A Brown, Geo McLellan, John Faith, Geo Gibben, Geo F Porter, Oliver Palms, Arthur McArthur, J S Walton, P Riteau, Webster Long, F Wiltz, Richard Wade, George Brewer, Wm Stout, Geo M Fisher, A Johnson, J Clark, Wm Lohmann, J P Barnett, R L Meckins, John W Woodwin, Geo Woodley, J B Bierte, S H Hecton, J L Burgett, W E Hedrick, J B Doane, J S Lexander, C Emerson, Wm Hamilton, Wm H Lloyd, Henry H Denzal, Samuel Harby, G Donnet, E Petitpain, S Lebeau, Felix Labatut, Wm Freret, A Lebrasseur, Rufus Dolbear, Francis Turner, Jas A Hopkins, Aug Merkel, John Paul, Henry Bezon, W A Pratt, A Dupre, J R Toledano, Louis Charbonnet, J Maury, Michael Schaire, A Frederick, Chas Englund, J J Ronaffe, John Tash, Pierre Guerin, Robert Howes, J St Pierre, R Laborde, J Arcenne, J H Mattson, J Jeffron, J Berton, C Grime, J Gerault, F Brinkman, J R Melvoid, J A Faurie, W M Richardson, J Daniel, George Taylor, Geo Cashman, Anthony O Neil, L Parsily, A Benoit, [illegible], Henry De Mahy, F G Freret, J Marquez, C J Barthelemy, [illegible], A Moynan, [illegible]

Chas Landumier, J J Planchard Sr, S P Martinez, John Baron Jr, John J Baron, A Petitpain, Domingo Diaz, J Vives, V Duplessis, J M Domar, J J Phelps, Robt Pitkin, W A Brice, J S McIntire, B H Green, Wm Desabaye, E B Osborne, D Moor, H W Crenshaw, Louis H Pilie, A W Crawford, Moses Greenwood, W D Cobb, James Burrows, R Kagley, D R Ellicott, R H Mau, M J Zoutt, W S Jones, F G Randolph, W H Bell, Geo Y Bright, S T Jones, E Parmele, Jas Saul, J M Burke, M S Hedrick, John H Clark, P H Geddes, E Toledano, E L Tracy, George Clark, John B Leefe, Jas Martin, Jas Edwards, Henry Forno, Francis Roenngraf, Frank A Bartlett, G Bogert, John Latour, D F Alpuente, C Delery M. D., Alex Hart, Elpaph C Smith, D P Wessel, P B O'Brien, John Sport, Karl Kuhn, H Grethel, John Mees, H Molter, Jacob Zemmer, R Rivette, Bernard Hettmann, A Benoit, G P Williams, T J Cockrill, D B Harvey, Jas Hamilton, Wm Ferry, Wm Ment, J F Ulmer, David Condon, D K Hutchinson, Wm Smith, Henry Braud, H Otte, Arch Becker, S Caldwell, F G Brett, M Williams, J R Coulter, C Parker, C Verrant, Charles Peele, Jules Brugier, F Macias, Paul Rousseau, Louis Rousseau, Omer Renaud, C F Fortier, J Sorapuru, J B Scrafore, S Nettere, C F Raymond, J Erard, Jules Brugier Jr, O Carnagan, Wm Theard, Am. le Porche, L S Rossignol, Francis Garieke, F L Recrecke, W A Becker, J A Schlegel, R Alpuente, John Meuer, A Roth, Aug Bruguer, Arthur Brugier, A Douglaumet, B Boirgies, Victor Roumage, Charles S Olivier, Amadee F Uhl, Paul Bonell, C W Beck, Frederick Benson, P Prauw, J M Mauress, K Weysham, J P Collins, John Prague, St Croix Gunnault, F Thomas, Joseph L Duster, M de Armas, H Bates, John McLelland, G Berjuchan, Wm Graves, Henry Sandy, J J K Delbonde, J Armedas, N Whitney, James Heald, James E Bertrand, C Black Jr, Charles F Lansburg, J Maillet, W D Weston, A Coruille, Francis Martin, B Murphy & Co, J P Turner, L H Watson, R H Weeks, Edward Phelps, M H Montgomery, A W Skardon, W A Fitzgerald, W W Andrews, S H Pilie, Austin Johnson, Alex Lea, O Frantz, B Guerin, J Nolting, J Gervais, James Gibney, Alfred Bourges, E Goldman, L E Tabary, F Bachemin, Henry Wiegard, H Braune, Peter Weilcker, Martin Spandel, F C Kiewit, C A Fassy, M Weber, F Levicoste, Roger, Brothers & Co, A Llambias, O Amon, J Christe, Jean Grosube, Jacob Matz, L Roger, J Amat, James Carrigan, Jas Conley, Q Roberts, A Kathman, Leon Ber, John Culbertson, François Didier, F Bechemin, Chas Morel, Thos Germain, George Becker, Wm H Muir, J Whipple, A P Ansan, Harvey Brooks, Alex Lattimer, Robert Forbes, R C Duncan, Jean Bidegary, Octave Leblanc, Andrew Pierson, —Dutherd, Geo Pandelly, S Averroes, P Casale, Jos Lanzalade, F Newman, J S Baron, Eugene Stephens, M Valory, H Jacobs, P Lux, Jos Solomon, E Laplace, F Dellile, M Bonneville, Jos Everson, A Moncat, Hry Sorbet, Xavier Maurer, P E Commeny, T Pointer, Hypte Gallier, Paul Sarradet, R Prenty, J Thomas, —Ruboiat, J Delarue, G Gelpi, Geronne Gelpi, B O Queré, M Vellas, Eug Paysant, F Johnson, J E Martin, A Pitard, J Eshbridge, C E Ochmichen, A Jomneau, E Mondelli, A Mondelli, Jas Muchaway, Wm A Robinson, John McKee, John T Osborne, Bieb S Yost, H St Germain, Richard H Crawford, J A Dollart, J K Pike, R Coz, R Little, James Davis, H Eastman, R C Hall, W P Hodgkins, H Garrison, John Shanner, Chas Green, James Norton, Gerard Ruth, David Kishnay, L Levering, John Connell, John Leahy, John J Daniel, Thos McBarney, E Prevot, P W Bradley, J Gluan, H W Sherrington, J Stockton, John T Scott, Wm Brown, W A Beecher, Jr, John T Dupont, Abraham Parker, [illegible] Woodward, [illegible]

[illegible] Samuel Hamilton, E S Smith, W J Norton, Samuel McCoyle, R L Hughs, L U Galennie, N B Sterry, Jas A Murtine, Wm H Reuss, W F Johnson, G W Hardy, Philip Solly, J F Arnold Jr, James Nash, Mathew Dawson, Wm Hardesty, John Gould, Henry Hardesty, Edward Campion, John Phaser, G Gandy, J Limco, P Bienky, M Slaser, M Merenda, Francisco Manent, M Merenda y Porta, F Mercadal, M Garnie, J Conlon, W W Gilkinson, G S Parker, H Breillard, Hugh Peter, Louis Duvignaud, Aug Duquercron, Ad Duvignaud, Simon Hoffman, Xavier Ritzer, Louis Parquaianis, Eugene Duprat, James Manglin, M Brugeut, P L Lauge, J Michel, Chas Villars, D A Conan, J Fehery, W J Rost, Jas H Woolorn, J A Curry, Philippe Bey, F H Hennen, Chas Schoenfeldt, Edward Bourden, Jas Bannon, C M Beck, J P Collins, J A Galbardy, François Decier, R D Beach, J J Parra, M M Yeoh, B Amable, Chas Geburg, F Sancho, A Sancho, G Larroque Turgeau, Eug Rissé, Rommald Labranche, Jas W Dupuis, G Deane, R M Delery, A R Kane, Ernest Morel, C O Fleckler, E Desmasey, J M Demerent, John W Harmon, John S Washington, P G Labadre, A Julius Hyatt, C Syr, J Jackson Defebvre, Aug Larose, Chas F White, Adolphe Dupre, P S Wiltz, A J Villere, P O'Brien, J R Toledano, Baron, R D Hubbard, G Luminais, J O Chalon, Amedee Roche, Edward Greven, Chas Model, Albert F Ferriere, Leon Faveude, L O Delery, G de Ferrel, John Lafaye, J de Baris, Louis Duvignahad, C S Hepburn, G W Simpson, P A Fortier, Jules Cotard, R R Hafner, A Vassaud, J B Lauder, Wm Retil, E Davenport, Pierre Rosenberg, J R Carrottes, W B Howard, Louis Tovler, Phil Power Jr, D W C Campbell, W H McLellan, J O Nixon, T D Van Horn, Jas Clulow, Wm H King, Robert Byers, A A Davy, Jos S Washington, M H Duncan, W K Wilson, C W Clark, Wm Brahen, J M Bruton, A D Machertay, J J Lane, Horace Harby, A J Fitzgerald, G W Fruhard, C A Smith, T E Price, G Burke

L Ranworth, J Kittredge, Albert F Ellis, B Abadie, L Bouverini, A Moreadel, O Bianato, D R Frazier, P Sallier, T A Blanc, Philip Lambert, John Deanie, Charles H Bahad, Charles Herbigny, A Vievant Sr, A Vievant Jr, Edmond Bertonière, Th Bertonière, Urbain Fanguerre, Arnaud Bertonière, Alfred Bourges, Victorin Bertonière, Edward Bertonière, T T R Mansiout, Joseph Invignaud, E Michot, Martin Blache, R R Grandmont, F B Hernandez, S B Dolbonde, Wm T Gross, L P Ardrey, P E Jeannes, P E Wiltz, Wm Pilie, John F Schurmann, H L Lawrence, Camille Gustier, S Hernandez, Randolphe Borren, Wm Barrett, D Boubes, F B Lamothe, F Ferrelet, B Granard, A Malouf, C A Vigo, Isaac Lewis, John Poole, Chas L Hart, John McShane, Patrick Sullivan, John Ferry, Wm Cort, Edward Clark, John Ferran, Peter O'Donnel, John Smith, O Delarue, Michael O'Hanlon, N Delany, Alfred L Bonville, John O B Miller, P Blanc, J M Merrill, J Bilee, Wm H Dunn, J Morrison, F Amo, James Campbell, J A Suarez, Joseph Serantine, Jno C Theard, M V Labarre, W H Lacroix, A E Michel, J E Michel, Henry Guyol, Thle Theard, Adam Giffin, Aug Phelps, T H Conklin, — Reyhea, Francis Duplessis, Wm H Pearce, J J Wemerbald, F Formento, Chas S Perrault, Wm Audry, J M Oriel, L Lombard, Bernard F Bermudez, W F Senechaudyre, M Hernandez, A Lefrerre, A Repre, John S Baron, Thos Whitby, D Trepagnier, W E Bryant, A Aubert, J Allmant, A Arroyo, A Bricharère, Aug Lascard, E Vignes, E T Dauncy, J Dabor, C N Tourne, Hry Dorel, James Beggs, Benj F Harrison, P Lavergne, Christoval Morel, Chal Clairvoya, J F Blanchard, Benj Alberton, Erustine Wells, Jos Jennings, F R Guyol, J B Horne, A Farge, J Francaux, W J Loney, W A Brice, James Delamore, J A Jamis, W T Bartlett, J W David, J R K Bathrens, John S Hurst, G Moubieu, A B Strawbridge, M F Goebarnt, J Townsend, A Southard, L Kasson, Chas M Dowd, P H Brinton, A H Brinton, S Clark, Jno H Allison, J M Mosby.

Le véritable Schiedam.

Dans toutes les villes importantes, la plus atroce des [illegible] de bonne foi [illegible] Pour [illegible]

Véritable Genièvre-médicament de Vandervoer ou Schiedam Schnapps

ne permettront jamais, parce qu'ils sont incapables de tromper les acheteurs.

[illegible] le tort irréparable que leurs faits ont [illegible] l'ancienne et honorable fabrique en Hollande, se trouve dans toutes les pharmacies. En consultant [illegible] personnes qui cherchent à recouvrer leurs forces [illegible] le nom de **Vandervoer** [illegible] le **Genièvre-médicament de Vandervoer ou le véritable Schiedam Schnapps** n'a pas besoin de réclame [illegible]

J. WRIGHT & Co,
21 et 151, rue de Chartres
H. KENNEDY & CO.,
64 rue de Chartres

5mars—3,5,7.

PARLEZ L'ANGLAIS.

APPRENEZ L'ANGLAIS

Ne perdez pas votre temps

A L'APPRENDRE AVEC DES GRAMMAIRES

qui ne peuvent vous apprendre que des règles, des exceptions et des mots inutiles.

Qui ne peuvent ni accoutumer votre langue à la vraie prononciation, ni vos oreilles aux sons;

Qui ne peuvent vous apprendre la langue commerciale parlée tous les jours.

De même que vous avez appris à parler

VOTRE PROPRE LANGUE

PAR LA PRATIQUE,

longtemps avant que vous en sussiez la grammaire, De même vous devez apprendre l'anglais

Par la pratique seule,

une pratique facile et bien soutenue.

C'est à l'établissement du Prof. Brette,

13, RUE ST CHARLES, 13,

que doivent se rendre tous les étrangers en arrivant dans ce pays, et aussi ceux qui veulent se perfectionner dans cette langue;

C'est là que tous ont la belle occasion d'entrer immédiatement en conversation pratique

avec des Américains

engagés exprès pour leur faire comprendre et parler facilement, et en quelques semaines, la langue générale commerciale anglaise,

Qui les met promptement à même de se créer un emploi lucratif et d'agrandir leurs affaires.

Les langues française et espagnole y sont enseignées de la même manière.

Après les premiers exercices préliminaires il est défendu à tous les élèves de parler une autre langue que celle qu'ils apprennent. 26 fev

Tombola de $64,000.

CETTE Tombola ayant été définitivement abandonnée, les détenteurs des billets primitifs de $2 50 et ceux des billets de $10 sont prévenus d'avoir à se présenter immédiatement chez A. Drez, No 87 rue de Chartres, ou leur sera remboursée intégralement sur présentation de leurs billets. 7 mars—1lf

CIGARES HAVANE.—Un grand assortiment de Regalias, Demi et Medium de Royales Londres, Chambres, Conchas, Londres, Medianos, Militars, et plusieurs autres de dimensions assorties.

Les marques sont Cabanas, Globo, Gutierres, Venezianas, Palacio de Cristal, Washington et plusieurs autres de grande réputation.

Aussi—Plusieurs lots de choix attendus.

A vendre par CABALLERO & BASCALDO, 7mars 26 Vieille Levée entre Douane et Bienville

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques. 4 mars 1857.

A UNE ELECTION qui a eu lieu le 2 courant, les personnes dont les noms suivent, ont été élus directeurs pour un an:

MM. William Alling,	Pierre Poutz,
A. W. Smith,	David Urquhart,
Adam Giffen,	A. Carrière.

Et à une assemblée de la direction tenue ce jour, M. William Alling a été réélu président à l'unanimité. S. E. PERCY, 6 mars—3t Secrétaire

Banque du Commerce de la N.-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques. 4 mars 1857.

UN dividende de quatre piastres et demie par action, a été déclaré ce jour par la Direction, payable le, aux bureaux No 33, rue Carondelet, le 1er avril prochain, et aux actionnaires de New-York, à la banque d'Amérique le 10 de même mois. S. E. PERCY, 6mars—3fpn en avril Secrétaire

JOHN CULBERTSON,

AVOCAT ET CONSEILLER,

No 33, Passage de la Bourse St-Louis, 3janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

REÇU par le navire Danube, arrivé du Havre: 40 caisses absinthe Yersin & Lecoultre, à vendre par J N CURIEN, 35 rue Toulouse 7 mr

REÇU par le navire Lugano, arrivé de Marseille: 12 caisses véritable cassis du Mont d'Or; 4 barils do do do; 6 caisses punch au rhum; 25 do absinthe Noailly, Pratt & Co; 25 do vin rouge Beaujolais. A vendre par J N CURIEN, 7 mars 35 rue Toulouse

HUILE de Lin—1000 gallons en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

VIN rouge—500 barriques et 1000 caisses vin de Bordeaux, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

CENDRE DE SOUDA—10 barriques même pureté anglaises, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

WHISKEY—50 barils vieux Bourbon pur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

GENIEVRE—10 pipes Swan Brand, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

BEURRE DE PLOMB—25 [illegible] pur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

PEINTURE DE [illegible]—[illegible] à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 7 mars 73 rue Tchoupitoulas

VANILLE—3 caisses vanille, [illegible] à vendre par E TURPIN,

ATTENTION.

Une vente importante aura lieu samedi 14 à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, par le ministère de MM. J A Beard & Co. encanteurs. Cette vente comprend:

1o—Cette belle propriété connue sous le nom de café du «Gem», sise rue Royale, vis-à-vis la Poste.

2o—L'élégante résidence d'été de M. Romagosa située à la Baie St Louis.

3o—Quatre terrains de choix propres à bâtir, sur la place du Colisée, contigus à la résidence de M. H. M. Summers.

4o—Un bel ilet de terre à Hurtsville, presqu'en face de la résidence de M. J. U. Lavillebeuvre.

5o—Un magasin en briques à trois étages, rue de la Nouvelle Levée No 114.

6o—Une résidence très convenable, rue St André 4me District.

7o—Six terrains de choix, propres à bâtir, près du chemin de fer du dépôt de Jackson.

8o—Un terrain, propre à bâtir, à l'angle des rues Benton et Erato.

9o—Deux terrains de choix au coin des rues Levée, Frent et Sorapuru.

10—Une résidence de famille, à deux étages, rue Première, 4me District.

Pour plus amples détails, ainsi que pour les conditions de la vente, voir nos colonnes d'avis.

Les plans des susdites propriétés sont maintenant exposés à l'Arcade.

La vente commencera à midi.

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures au magasin de MM. Vincent & Co, 25 rue de la Douane.

Ventes à l'encan par Beard & Co.

Mars 7.—Jolie résidence de famille à la Baie St Louis.—Propriété améliorée à l'angle des rues Liberté et Erato, de do face à ces rues, terrain vague à l'angle des rues Erato et Franklin, le tout dans le Premier District.—Terrain vague rue de la Levée, entre Sorapuru et Première, Quatrième District.—Le café du Gem, rue Royale.—Terrains de choix propres à bâtir Place du Colisée, et ilet de terre à Hurtsville, près le chemin de fer.—Résidence de famille, rue St-André.—Résidence de famille rue Levée. Nègres de champ acclimatés.—Magasin en briques à trois étages No 114 Nile Levée.—Terrain de valeur près le marché Sorapuru.

Mars 14—Hotel Pradat à Biloxi.—Propriété améliorée, rue Nayades.—Terrain propre à bâtir, rue des Magasins.—Résidence d'été à Biloxi (Back bay)

Mars 19. Domestiques de maison de valeur, pour un partage, succession de Louis Bernoudy.

Mars 21.—Propriété améliorée rue Bacchus, Premier District, pour le compte de la succession de Charles Meyers.

Mars 28.—Bâtisse en briques rues de la Nouvelle Levée et Fulton, à l'angle de la rue Julia, pour le compte de la succession de Wm Byrne.—Terres en la paroisse Carroll, La. pour le compte de la succession de Wm M Lambeth.—Propriétés améliorées et vagues, en la ville de McDonogh, vis-à-vis de la Nouvelle Orléans, pour le compte de la succession de Wm Parker.

Avril 4.—Esclave pour le compte de la succession de John Byrne.

Avril 7.—Esclaves de choix pour le compte de la succession de James McDonnell.—Choix d'esclaves créoles pour le compte de la succession de dame Marie Aimée Peyroux.

Avril 15.—Grande vente de terrains de ville à Brashear, sur la Baie de Berwick.

Voir nos annonces.

AVIS.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans que, conformément à l'article 4 de la charte de la dite compagnie, l'élection des Directeurs aura lieu lundi, 16 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de A. Chiapella, No 87, rue Royale.

ALBIN ROCHEREAU.
J. W. ZACHARIE.
6mars—10t JOHN DOLHONDE.

Bureau de la compagnie des steamers du sud, Nlle-Orléans, 6 mars 1857

DES propositions seront reçues à ce bureau pour fournir du charbon de Pittsburgh aux steamships dont nous sommes les agents. La livraison devra commencer dès que le contractant le pourra et l'époque devra être spécifiée. Le contrat sera pour un an et il devra être livré du douze à vingt mille barils de charbon par mois.

HARRIS, MORGAN & Co.
6 mars au pied de la rue Julie

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nlle Orléans, 27 février 1857.

A une assemblée spéciale de la Direction, tenue le 21 du courant, M. Louis Lemonier a été élu secrétaire de la Compagnie, en remplacement de M. Jules Dolhonde, démissionnaire.

2mars—tf JOHN PEMBERTON, président

Musique nouvelle.

78 **T. E. BENOIT** 78

Rue de Chartres.

A. ELIE & CHASSAIGNAC,

50 partitions JAGUARITA
La Chanteuse voilée
Il Trovatore.—Paroles Si j'étais Roi 5mars

AVIS.

Ni le capitaine ni les consignataires du brick sarde LOUISIANA ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit brick.

LANATA FRERES,
4 mars 9 et 11, rue Jefferson

Le brick sarde LOUISIANA, capitaine Bollo venant de Marseille, est en déchargement vis-à-vis le marché à la viande, 2e district. Les marchandises par ce navire, pour lesquelles le permis n'aura point été obtenu au bout de cinq jours, seront envoyées aux entrepôts publics aux frais et risques de leurs consignataires.

LANATA FRERES,
4 mars 9 et 11, rue Jefferson

VOULANT me retirer des affaires pour cause de maladie, j'offre de vendre mon magasin de marchandises sèches et de variétés, à des conditions avantageuses. L. VAUCLAIS ENOUL. 6mars—5f rue Ste Anne, No 6, maison Pontalba

Guérison du Bégaiement.

LE PROF. J. H. LEWIS,

DE LA VIRGINIE,

ANNONCE respectueusement aux personnes qui bégaient qu'il a ouvert au St Louis Hôtel, dans la rue du Camp, No 223, où il est prêt à les mettre à même de parler et de lire distinctement, dans le court espace de deux heures, sans le moindre douleur. Celui qui se fait traiter est invariablement convaincu que ce moyen est efficace et que la guérison est radicale. On ne demande pas d'honoraires [illegible] n'obtient pas la guérison. Le professeur repassera que quelques jours à la Nouvelle-Orléans.

N. B.—Personne ne doit hésiter à s'adresser à lui. Il déclare sur l'honneur que ce n'est pas une charlatanisme. Tout ce qu'il demande, c'est un essai. Les consultations ne coûtent rien.

Lisez le certificat suivant:

A tous ceux que ce a concerne. Je bégayais depuis l'âge de cinq ans. Je suis convaincu que le bégaiement ne peut pas résister au traitement de M. Lewis. Sa méthode est rationnelle et on peut la comprendre en fort peu de temps.

Soumis respectueusement,
A. L. HAYES,
3 mars—6f 37 rue Carondelet

Beaux vêtemens de printemps,

Reçus tout récemment par l'Empire City,

ALFRED MUNROE & Co.,

No 34, rue des Magasins,

ONT reçu par ce steamer une variété de beaux vêtements de printemps, parmi lesquels se trouvent:

Redingotes de drap français noir
do do crème
do erminette fantaisie crème
Sacs tweed croisé et bleu
Pantalons casimir de fantaisie
Pantalons drap luisant français noir
Gilets de dessous français

Venez examiner ces marchandises
ALFRED MUNROE & Co.
2 mars 34 rue des Magasins

Changement de local.

Manufacture à vapeur de vêtements de la

LOUISIANE.

Les soussignés ayant transféré leur établissement du No 173 rue du Canal aux Nos 165 et 167 même ilet, offrent à louer leur précédent magasin.

La vaste bâtisse où ils ont établi leur manufacture, les mettra à même de répondre aux demandes toujours croissantes qui leur sont faites pour les vêtements solides confectionnés dans leurs ateliers, et reconnaissants du large patronage qui leur a été accordé, ils s'engagent à n'épargner aucun effort pour continuer à le mériter à l'avenir.

Les planteurs, les marchands de la campagne, qui ont l'intention de venir à la Nlle Orléans sont respectueusement invités à visiter le grand établissement des soussignés.

HEBRARD & Co,
165 & 167 rue du Canal.

A vendre.

Une machine à vapeur de la force de quatre chevaux, en parfait état.

S'adresser à la Manufacture de vêtements Nos 165 et 167 rue du Canal. 2mars—1m

Liquidation! Liquidation!

RUE ROYALE, 141,

Entre Toulouse et St-Louis.

MLLE C. GUERIN informe respectueusement les Dames qu'elle vendra, à prix extrêmement réduits, le reste de son magnifique assortiment de Modes, Lingeries, Broderies et Nouveautés de toutes sortes. 4 fév—3m

SPÉCIALITÉ de DENTELLE

133. *Encoignure Bourbon et St-Louis.* 133.

Mme P. LAFARGUE

A l'honneur de prevenir les dames qu'elle a entièrement renouvelé son stock de DENTELLES.

22 déc—3m

Dissolution de société.

LA société de J. A. Beard & May est, à dater de ce jour, dissoute de consentement mutuel. Geo. May est chargé de la liquidation des affaires de ladite société.

J. A. Beard continuera les affaires sous la raison de J. A. Beard & Co.

Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1857.

J. A. BEARD,
3 mars—tf Geo. MAY.

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Jacob, Dabovai & Co, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. La maison F. Jacob, Dussumier & Co. est chargée de la liquidation.

F. JACOB,
E. DABOVAL,
3mars—1m E. DUSSUMIER.

AVIS DE SOCIÉTÉ.—Les soussignés ont formé une société pour les affaires de commission dans les produits de l'Ouest, sous la raison F. Jacob, Dussumier & Co, aux Nos 46, 47 et 48, rue de la Vieille Levée, encoignure Conti.

F. JACOB,
E. DUSSUMIER.

Nlle-Orléans, 2 mars 1857.
3mars—1m.

RÉOUVERTURE DU

PETIT TRIANON!

L. BOUDRO, de Pontchartrain, nous prie d'annoncer à ses amis et à sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'arriver de France, et qu'il fera l'ouverture de son établissement dimanche prochain, 1er mars.—Qu'on se le rappelle!

Car Boudro, c'est tout dire, et dans le monde entier jamais restaurateur ne sut mieux son métier. 26 fév—1m

95, rue ROYALE.

Le Dr DUPERRON

consulte tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, pour consultations et opérations de tous genres. Prix raisonnables mais comptant. 25 fev

Demande.

UNE bonne Première dans les Modes trouverait à s'employer en s'adressant de suite chez Mme P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville. 27fv

ON désire prendre à loyer un jeune nègre intelligent pour avoir soin de chevaux et servir à table. S'adresser au No 125, rue de la Commune, ou au bureau de ce journal. 5mars—3

Bonne occasion.

LE soussigné, associé de la maison Alexis & Levis rue Royale, 66, offre à vendre son intérêt dans ladite maison.

Les propositions seront faciles et libérales. S'adresser sur les lieux.

21 fev—4f ALEXIS AINE.

$30 DE RECOMPENSE.

Le nègre ARNETT, appartenant à Mme E. Turpin, a disparu depuis dimanche, 22 du courant. La personne qui donnera des renseignements qui le feront arrêter recevra la susdite récompense. Ce nègre a 19 ans, et est de taille ordinaire, a de très bonnes dents, bégaye et a les jambes cagneuses.

S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
27 fev—4f 34, rue Conti

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.

F. MALARD & CO.,

Nos. 58 et 60, rue du Canal,

Encoignure Vieille Levée.

REÇU par les derniers arrivages [illegible] un assortiment de vêtements pour le printemps, parmi lesquels se trouvent:

Paletots levites, pantalons et gilets de tweed Oakes Tweeds, [illegible]

Paletots levites [illegible] Tweeds [illegible] de même couleur;

Paletots levites, pantalons et gilets de drap en nankinet, l'habillement [illegible]

Paletots levites [illegible] leurs claires et foncées.

Paletots anglais en tweeds [illegible] do en tweeds [illegible]

Redingotes, pantalons et gilets [illegible] en mérinos noir;

Redingotes en drap d'été noir

—Aussi—

Chemises en coton blanc et en [illegible], en toile, [illegible] cravates et autres articles de toilette; malles, sacs de voyage, vêtements en caoutchouc etc.

Articles d'habitations.

Attaché à notre établissement nous avons un dépôt général d'habillements confectionnés pour habitations, où l'on trouvera

Pantalons cotonnade des Attakapas cousus à la mécanique. Cette cotonnade est bien supérieure à celles qui sont fabriquées au Nord.

Pantalons en lin cabin, en drap mixte en toile écrue
Gilets et vareuses do do
Chapeaux de paille de Campêche etc.
Chemises en coton crêpe [illegible]
Robes de femme [illegible]

N B.—L'on trouvera toujours un assortiment de vêtements pour l'hiver en Kersey etc. pour hommes et pour femmes.

F. MALARD & Co. Nos 58 et 60 rue du Canal,
2 mars—1m Encoignure Vieille Levée

Habillements pour Enfants.

F. MALARD & Co.

Nos 58 & 60, rue du Canal, Encoignure Levée,

NOUS venons de recevoir par le steamer Cahawba, un assortiment d'habillements de printemps et d'été pour ENFANTS et JEUNES GENS.

Paletots en cachemire [illegible] et pantalons en drap [illegible] paletots et pantalons en toile, paletots [illegible] coutil à carreaux [illegible] leur, paletots et gilets en [illegible] en pique, &c, &c. F. MALARD & Co, Nos 58 & 60,
2 mars—1m rue du Canal, enc. Vieille Levée

Hôtel Washington,

Au lac, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

L'hôtel a été complètement [illegible] chambres sont magnifiquement meublées.

Il y aura constamment [illegible] elle peut fournir [illegible] saison seront servis [illegible] les heures.

JULES COURCIER [illegible]
JULES COUR HE [illegible]
5mars—3o

HOTEL VERANDAH CONTI,

Rue Conti Nos 21, 26, et 28,

ENTRE CHARTRES ET LEVÉE

A GEORGE [illegible] ses amis et le public en général, qu'il a [illegible] entièrement [illegible] le passé [illegible] ainsi que toutes [illegible] vont désirer [illegible]

Pension pour [illegible] par mois vin compris.

Hôtel d'Orléans.

151, rue de Chartres.

MME CATHERINE LAUDENSACK [illegible] de l'Hôtel [illegible] public qu'à partir de ce jour [illegible] de son établissement [illegible] connu et ayant [illegible]

Les voyageurs [illegible] dans l'Hôtel, et [illegible] nommée de M. Pradat [illegible] avec confiance [illegible] a été accordée [illegible] geurs qu'ils trouveront [illegible] les appartements [illegible] laisse rien à désirer.

Nlle Orléans [illegible]

Leçons d'Anglais.

M. ISIDORE [illegible] professeur de langues [illegible] nes dans différentes [illegible] pose de former [illegible] d'engager une classe [illegible] autres étrangers qui [illegible] à écrire l'anglais.

Conditions: $10 par mois [illegible] pour trois leçons par semaine.

Rue St Charles [illegible] Victor [illegible]

A VENDRE

Une jolie MAISON [illegible] piano [illegible] dresser à [illegible]

14 fev—[illegible]

Entrepot de Tapis.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en [illegible] un grand assortiment de TAPIS [illegible] MEDAILLON [illegible] de Wilton, dito de Bruxelles [illegible] Venise &c.

TOILES CIRÉES [illegible] blanches, barres de [illegible] stores pour croisées [illegible]

Tous ces articles [illegible] marché à [illegible]

Tapis, toiles cirées, nattes,

EN magasin et à vendre [illegible] marchés:

Tapis de velours de Bruxelles [illegible] toiles cirées [illegible] tapis pour [illegible] ainsi que des transparents [illegible]

JUST [illegible] reçu et à vendre [illegible]: 40 barriques [illegible] 60 balles [illegible] 100 barils [illegible]

5mars

CHEMISES—[illegible] façon, à vendre à bon marché par [illegible] 5mars

100 [illegible] A vendre par LEON PERRIS & CO. 5mars rue de Chartres

[illegible] consignation par LEON PERRIS & CO. 5mars

A vendre par les soussignés en entrepôt [illegible]: 350 paniers [illegible]; 50 quarts Burgundy Port; 150 caisses [illegible]; 300 caisses vermouth; 100 caisses vermouth. CAVAROC & CO., 5mars 341 Royale

VINS de Champagne—[illegible] Vin de Champagne Krug & Co en débarquement du navire Havre, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 5 mars 15 et 19 rue St Louis

VERMOUTH—Beraud [illegible] 4 Barraud Chappaz & Co, en débarquement du navire Louisiana, de Marseille, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 5 mars 15 et 19 rue St Louis

Chocolat.

REÇU par l'Alsatia, [illegible] santé et double vanille [illegible] qualité, en magasin et à vendre par AVT COSTA, 4 mars—1m 16 rue de la Douane

Tabac en feuilles.

300 Balles tabac en feuilles du meilleur Vegas de Vuelta Abajo, toutes qualités, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par AVT. COSTA, 4 mars—1m 16 rue de la Douane

Nouveautés: Nouveautés!

NOUS ouvrirons lundi, 2 mars, notre assortiment de Marchandises pour le printemps et l'été.

Le stock se compose en partie de:

Organdis imprimés riches, robes barége à volants; Baréges en pièces, imprimés riches et ordinaires; Robes jaconat français, anglais et américains; Jaconat à volants, robes organdi à volants; Dentelles écossais et à raies, batiste imprimée pour robes, toile peinte, toile du Nord; Mousseline suisse, brodée et unie [illegible] toutes les qualités, plaides, bretagne; Toile de Paris, toile à draps, [illegible] tique, mérinos de nature laquelle [illegible] uni et à carreaux; coutil pur [illegible] ginga, bandes brodées, gants, mitaines, [illegible] chaussettes en coton, soie et fil [illegible] &c. &c. BILLIEUX & REGGIO, 2mars 8 rue Bourbon

Marchandises de printemps! Marchandises de printemps!

Theodore Danziger,

Encoignure Robertson et Orléans, et No 27, rue du Cirque.

Reçu par le Cahawba: 50 caisses mousselines [illegible] garanties bon teint, nouveau genre, à vendre en détail à 15 cts la yard; 300 manteaux de [illegible] très bon marché.

Il reste quelques centaines de yardes de cette toile à bon marché à 25 cts. THEODORE DANZIGER. 2 mars

Fusils, Pistolets et Coutellerie.

LES soussignés viennent de recevoir et ont à vendre un excellent assortiment [illegible] MONTRES [illegible] BIJOUTERIE [illegible] FUSILS [illegible] PISTOLETS de Colt, [illegible] COUTEAUX DE POCHE [illegible] CARABINES de différents calibres, PENDULES [illegible]. Une immense variété d'articles de fantaisie. Le tout sera vendu [illegible] aux plus bas prix. D. KERNAGHAN & Co. [illegible] rue du Canal

N. B.—Ils réparent et garantissent les montres et les bijoux. 2 mars—5

Marchandises de printemps.

Clôture de soieries au dessous du prix coutant.

LAZARE & LAVASSEUR rue de Chartres Nos 8 et 10, près Canal, offrent la balance de leurs robes de soie à des prix fabuleusement bas, et ont le plaisir d'annoncer aux dames qu'ils ont reçu leur assortiment d'organdis, de baréges, jaconat à tous les prix et

1000 robes de barége à volants,
1000 do organdi do
500 do jaconat do
100 do foulard,

Popelinettes d'été, soieries de satin, éventails marquises, batiste d'Écosse et guipure français et anglais.

Grande variété de coutils et autres articles convenables pour tailleurs.

Notre assortiment de linge de table, toiles à draps et à chemises est complet dans ce moment et sera vendu au-dessous des prix ordinaires.

LAZARE & LAVASSEUR;
4me—3s 8 et 10 rue de Chartres

EN débarquement du brick Louisiana, de Marseille—
100 caisses vermouth Noilly Prats & Co
100 do muscat Jourdan Brive
200 paniers huile d'olive grands et demi bouteilles
50 caisses olives Verdales
50 do capres
25 do cornichons
40 barriques vin Bergasse
A vendre par PERAU & COUTURIE,
4 mars 31 et 33 rue Gravier

SUIF—20 barils et 10 demi barils de suif à vendre par ALFRED KEARNEY,

LOTERIES DE SWAN & Co.

TIRAGE TOUS LES SAMEDIS

Gros Lot,

$50,000!

Le succès qu'ont obtenu les loteries de [illegible] simples, et la grande demande de [illegible] les Directeurs, S. SWAN & Co. à [illegible] les samedis pendant toute l'année.

Les loteries suivantes seront tirées [illegible] mars 1857.

Classe 26—Pour être tirée publiquement [illegible] ville d'Atlanta, Géo, samedi 7 mars 1857.

Classe 27—Pour être tirée publiquement [illegible] ville d'Atlanta, Géo, samedi 14 mars 1857.

Classe 28—Pour être tirée [illegible] ville d'Atlanta, Géo, samedi 21 mars 1857.

Classe 29—Pour être tirée publiquement [illegible] ville d'Atlanta, Géo, samedi 28 mars [illegible]

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES.

Trois mille deux cent soixante lots!

Plus d'un lot à chaque [illegible] billets

30,000 billets!

MAGNIFIQUE PLAN

1	Lot de	$ 50,000	$50,000
1	do	20,000	20,000
1	do	10,000	10,000
1	do	9,000	9,000
1	do	8,000	8,000
1	do	7,000	7,000
1	do	6,000	6,000
1	do	5,000	5,000
1	do	4,000	4,000
1	do	3,000	3,000
1	do	2,000	2,000
1	do	1,000	1,000
100	do	100	10,000
100	do	50	5,000

APPROXIMATIONS

4 Lots de $250, approx. de $50,000 sont				$1,000
4	do	200	do	800
4	do	100	do	400
4	do	80	do	320
4	do	65	do	260
4	do	60	do	240
4	do	55	do	220
4	do	50	do	200
4	do	45	do	180
4	do	40	do	160
4	do	30	do	120
4	do	25	do	100
3,000	do	20	[illegible]	60,000

3,260 lots s'élevant à $204,000

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50 Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les nombres 1 à 30,000 correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier sont entourés de petits tubes en fer-blanc et mis dans une roue.

Les premiers 212 prix imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées ou tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, on tire un prix de l'autre roue. Le numéro et le prix ainsi tirés sont publiés et enregistrés par les commissaires, le prix étant placé [illegible] le numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les prix soient tirés.

Approximations—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 12 premiers lots, auront droit aux 48 prix d'approximation, d'après le plan.

2000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le numéro se termine par 1, auront droit à $20. Si le numéro se termine par 2, tous ceux dont le numéro se terminera par 2 auront droit à $20, ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le prix:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers... $80
do do 10 demi billets ... 40
do do 10 quarts de billets ... 20
do do 10 huitièmes de billets ... 10

En demandant des billets ou des certificats

Faites nous parvenir l'argent, et les [illegible] expédiés par la première malle.

Les acquéreurs peuvent avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désigneront.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'État qu'ils habitent.

On peut adresser les demandes de billets ou de certificats à SAMUEL SWAN, boîte [illegible], bureau de poste, Nlle-Orléans, [illegible]

S. SWAN & Co, Atlanta, Géo [illegible]
ou à S. SWAN, Montgomery [illegible]

28 fév—vil. et camp.

COLLEGE DE ST-VINCENT,

Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE acquit la législature de l'État du Missouri a accordé en 1843 une charte avec les privilèges en vertu desquels [illegible] ville du Cap Girardeau [illegible]

CONDITIONS

Pension, cours [illegible] par an $150
Blanchissage [illegible]
Musique et [illegible]

[illegible]

Le Rev. J. J. O'Keefe, directeur [illegible] en ville en ce moment [illegible] de tous les jours le matin, l'après-midi et le soir.

JUST COMES,

Donaldsonville, [illegible]

COLLECTEUR

Dans les Paroisses

Ascension, St Jacques, St Jean Baptiste, St Charles, Assomption et Lafourche.

RÉFÉRENCES:

J. A. Braud & Landry, No 14 [illegible]
Capt. A. Dégue, [illegible]
Capt. Henry Streck, [illegible]
Thos. C. Pujan & Co, [illegible]
Andrew Gingry, Maître de poste, Donaldsonville [illegible]

Sel fin de poids extra.

10,000 sacs marqués [illegible] extra [illegible] Havane, [illegible] état, des entrepôts de Brooklyn [illegible] bas prix du marché.

S'adresser à THOS. J. CASEY
16fév—1m [illegible]

GODCHAUX FRERES,

107 & 108 Vieille Levée,

ONT reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, leur assortiment de marchandises pour le printemps et continueront de recevoir de [illegible] successifs pour maintenir au complet leur immense variété de vêtements [illegible] lingerie en tout genre [illegible]

Ils offrent également aux marchands [illegible] marchands de nègres [illegible]:

16 caisses coutil [illegible]
10 do casimirs [illegible]
10 do drap d'été [illegible]

[illegible]

Machines pour mouler

Les Briques, patentées de A. Hall.

(Patente renouvelée le 14 octobre 1856.)

CES machines sont employées [illegible] l'Union et sont garanties supérieures [illegible] autres. On peut faire des briques [illegible] moins pressées [illegible] donner facilement 10,000 briques [illegible] un nègre peut faire fonctionner [illegible] prix d'une machine complète [illegible]

Nous sommes autorisés à [illegible] aux planteurs de la Louisiane, [illegible] Alabama, &c. qui s'en servent [illegible]

A vendre par H. M. BALLWALL

Agents pour la Louisiane [illegible] du Mississippi [illegible] l'Arkansas et le Tennessee [illegible]

AVIS.

BUREAU DU VERITAS LLOYD

FRANÇAIS.

LE soussigné ayant été nommé inspecteur spécial pour la ville de la Nouvelle-Orléans et ses environs, par le Bureau du Veritas ou Lloyd Français, est prêt à inspecter les navires, pour leur classification d'après les règlements de ce bureau.

La grande circulation du Veritas et la grande influence qu'il exerce non seulement sur le commerce d'Europe, mais encore en Angleterre, aux Indes et en Chine, doivent engager tous les propriétaires de navires à les faire inscrire exactement dans ses colonnes.

On peut se procurer (sans frais) des exemplaires des règlements ainsi que les tableaux des prix d'inspection et de certificats, en s'adressant au bureau, 18 rue [illegible], encoignure des rues Camp et Commune, au dessus du Bureau du Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 26 janvier 1857.
28 jan—3m RICHARD I. ROBERTSON

Musique..........Musique.

T. E. BENOIT,

A. ELIE & CHASSAIGNAC,

78 Rue de Chartres 78

La CÉLÈBRE POLKA DE LA GRANGE, etc. [illegible] par les soussignés et se vend seulement au No 78, rue de Chartres.

6mars E. ELIE & CHASSAIGNAC

Musique nouvelle,

T. E. BENOIT,

A. ELIE & CHASSAIGNAC,

78..........Rue de Chartres..........78

MUSIQUE NOUVELLE!

L'Impératrice,
Jaguarita,
La Chanteuse voilée,
6mars Romances nouvelles

Chapeaux français de feutre.

3 caisses chapeaux de feutre, assortis en couleurs, récemment reçues par le navire Johannesburg, du Havre, et à vendre par G. B. GRAHAM, 6 mars—12f 96, rue Gravier

BEURRE de Goshen—5 barils beurre de Goshen, première qualité. A vendre par FAURES & NORMAN, 6mars 33 et 35, rue Royale

ARTICLES DE CARÊME—Poissons conservés: Saumon à l'huile; Truites saumonées; Aloses en tranches, à l'huile; do aux petits pois; Filets de soles; Lamproies à la Bordelaise; Anguilles à la matelote; do à la Tartare; Homard et saumon américains. A vendre par FAURES & NORMAN, 6mars 33 et 35, rue Royale

RAISINS secs (Layers)—200 1/2 boîtes bonne qualité; Layers: 75 1/2 boîtes du do [illegible]. A vendre par FAURES & NORMAN, 6mars 33 et 35 Royale

PRUNEAUX, en cartons—10 caisses pruneaux fre qualité, dans des boîtes en cartons. A vendre par FAURES & NORMAN, 6mars 33 et 35 Royale

GUIGNOLET d'Angers—5 paniers véritable guignolet d'Angers. A vendre par FAURES & NORMAN, 6mars 33 et 35 rue Royale

TOMBOLA DE $4000,

61 ....Rue Bourbon....61

Entre Bienville et Douane.

400 PRIMES s'élevant au montant de quatre mille piastres et compris les frais, sont en exposition permanente 61 rue Bourbon, où a lieu l'exposition des primes.

Détail des principales:

4 armoires à glace, 4 toilettes, commodes [illegible] à ouvrage, à jeux et de nuit, sortant des meilleurs ateliers de Paris, ainsi qu'un bel [illegible] riches coupes et pelisses [illegible] chapeaux pour dames à la dernière mode [illegible] objets de fantaisie [illegible] avec l'attirail complet [illegible]

Chaque coupon est de $1.

Le tirage doit s'opérer le 31 mars ou le 1er avril au plus tard.

RHUM—300—300 bouteilles véritable Rhum de qualité, de Boyveau Laffecteur, par Girardeau [illegible] Gervais. A vendre chez L'ON & PINSARD, 3mars 96 et 98 rue Royale enc. Bienville

EN débarquement du steamboat Ben Franklin— 30 barils vieux Bourbon whiskey, [illegible] à vendre par HENRY VALERON, 6mars 90 St Louis

Aux Pianistes.

A VENDRE pour cause de départ—Un magnifique Piano d'Erard, ayant quelques mois de service—c'est-à-dire avec le plus grand son et garanti sous tous les rapports.

S'adresser rue Bienville No 80 entre Royale et Bourbon. 6 mars—3t

Dyspepsie.—Il y a peu de personnes qui n'éprouvent quelquefois l'effet d'une indigestion momentanée, un poids à l'estomac, un mauvais goût à la bouche, des nausées, de la migraine, &c. Ce sont les symptômes de la dyspepsie qu'on doit toujours arrêter par les AMERS D'HOSTETTER, remède infaillible. Les milliers de personnes qui en ont fait l'essai pourraient témoigner de la vertu de cette assertion. Les amers d'Hostetter sont à vendre par les principaux marchands et pharmaciens et par J. WRIGHT & Co, 3 mars—6 21 et 151, rue Chartres

LES CHEVEUX.—**L'Hyperion Fluid.**—C'est une composition excellente pour les cheveux et qu'il n'est composé que de végétaux, de sorte qu'on peut s'en servir en toute sûreté. Combien de fois voyons nous de jeunes personnes dont la chevelure grisonne ou qui sont chauves, par suite de l'inflammation de la peau causée par de longues études ou un violent chagrin. Si elles ont recours à l'Hyperion, elles s'apercevront en peu de temps d'un merveilleux changement; leur chevelure deviendra abondante et reprendra sa couleur naturelle. On est étonné de la manière dont cette préparation fait disparaître les peaux mortes. L'Hyperion devra être un des principaux articles pour la toilette des dames et des messieurs. 3ms—3,5,7

Dyspepsie—Guérison étonnante!

M. C. G. MERSHON, négociant, nous adresse la lettre suivante:

Simpsonville, comté Shelby, Ky, 30 mars 1855

«Les Amers Allemands obtiennent du succès partout. Vous trouverez ci-inclus un certificat de M Marden Berkley, fermier respectable de ce comté.»

Simpsonville, Ky, 30 mars 1855.—Mon cher monsieur—Je vous dirai que j'étais très gravement atteint de la dyspepsie depuis plusieurs années et que j'avais eu vainement recours à la salsepareille et à d'autres remèdes. Les éloges qu'on fait des Amers Allemands de Hoofland m'engagèrent à essayer cette préparation. Je vous annonce aujourd'hui avec plaisir que, grâce à ces amers, ma santé est meilleure qu'elle n'a été depuis nombre d'années.—Je n'hésite pas à les recommander à tous ceux qui sont atteints de cette terrible maladie.

Votre obéissant serviteur,
MORTON BERKLEY.

Au Dr C. M. Jackson.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. A vendre, à la Nlle Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres

10 fev—1m—3 par sem.